

Conférence environnementale : François Hollande redonne espoir au Bâtiment

Frédérique Vergne | 14/09/2012 | 16:56 | [Événement](#)

Dans son discours d'ouverture de la conférence environnementale, le président de la République a insisté sur la rénovation thermique des logements qui « sera l'une des grandes priorités du quinquennat ». Avec la mise en place d'un dispositif applicable pour début 2013.

François Hollande a ouvert vendredi 14 septembre la conférence environnementale, au Palais d'Iéna à Paris, siège du Conseil économique, social et environnemental, là-même où s'était tenue il y a deux mois la conférence sociale. Cette réunion tant attendue à laquelle assistent 14 ministres et 300 personnes (ONG, élus, syndicats et industriels) doit fixer la feuille de route des prochaines années pour les différents dossiers. Si le président de la République a reconnu les mérites du Grenelle de l'environnement en regrettant cependant que « certains engagements aient été oubliés et que les moyens financiers n'aient pas été à la hauteur des objectifs annoncés », il a précisé qu'il fallait faire autrement, et dans la démarche et dans les résultats. La conférence environnementale prendra donc la forme d'un rendez-vous annuel qui permettra de faire le point sur les actions réalisées et d'ajuster les objectifs et les moyens.

Transition thermique : une des priorités du quinquennat

« La transition énergétique est autant une exigence pour l'environnement qu'un atout pour l'emploi », a rappelé François Hollande en mettant l'accent sur l'efficacité énergétique et la priorité donnée aux énergies renouvelables.

C'est avec force et insistance que le Chef de l'Etat a abordé le domaine tant attendu de la rénovation thermique, qui sera « l'une des grandes priorités du quinquennat ». L'objectif, déjà annoncé pendant la campagne, est de mettre aux normes énergétiques un million de logements par an, "en se concentrant sur les quatre millions de logements anciens qui sont peu ou mal isolés". « Les trois-quarts de notre parc sont composés de maisons individuelles et de bâtiments de moins de dix logements. L'essentiel du marché de la rénovation thermique sera donc constitué de petits chantiers qui feront appel aux compétences de nos artisans et de nos PME. Il s'agit d'emplois non délocalisables qui devraient se compter en dizaine de milliers », a-t-il précisé. Un passage du discours très apprécié par Patrick Liébus, le président de la Capeb qui au sortir de la conférence nous a confié que les annonces faites allaient dans le bon sens et donnaient des perspectives encourageantes pour un secteur du bâtiment aujourd'hui atone.

Toujours sur le sujet de la rénovation thermique, François Hollande a indiqué avoir demandé au gouvernement de « simplifier les dispositifs, de clarifier les démarches pour les propriétaires, de mobiliser les opérateurs, l'Ademe et l'Anah, et de dégager de nouveaux financements ». Il a par ailleurs détaillé quelques pistes : « Le doublements des plafonds du Livret A et du Livret Développement Durable permettra de mobiliser des ressources supplémentaires en faveur des actions de rénovation thermique du logement social. Le produit de la mise aux enchères des quotas d'émission de CO2 viendra renforcer les aides au bénéfice des propriétaires des plus modestes. Je souhaite également que les mécanismes à destination du logement privé –crédit d'impôt développement durable, prêts à taux zéro- soient spécialisés sur les rénovations lourdes ». Parce que le Chef de l'Etat veut faire vite, il a demandé au gouvernement de lui proposer un dispositif applicable pour le début de l'année 2013. Parallèlement, la [directive sur l'efficacité énergétique](#), qui vient d'être approuvée par le Parlement Européen, sera transposée sans délai.

Energies renouvelables : stabilité des aides et du système des prix de rachat

Concernant les énergies renouvelables, le président de la République a fixé le cap en précisant que la diversification de nos sources de production et d'approvisionnement en énergie appelle la montée en puissance des énergies propres renouvelables qui offrent un immense potentiel. S'il regrette le retard pris par la France dans ce domaine, il estime qu'il est « urgent d'engager une véritable politique du renouvelable en France », guidée par trois principes : la clarification des règles administratives, la stabilité des aides, des dispositifs fiscaux et du système des prix de rachat et le soutien à l'innovation. Des propos très appréciés par Jean-Louis Bal, le président du Syndicat des Energies Renouvelables qui estime que le chef de l'Etat a bien « identifié les freins et les mesures d'urgence qu'il faut prendre : stabilité du cadre, maintien des tarifs d'achat, et annonce des appels d'offres à la fois pour l'éolien offshore et le photovoltaïque ».

Le Chef de l'Etat veut faire vite

François Hollande a affirmé que certaines mesures seraient engagées au lendemain de la conférence environnementale, comme le plan de rénovation thermique des logements, les mesures de relance des filières éolienne et photovoltaïque, la tarification progressive de l'énergie et la mise en place de la Banque Publique d'Investissement. Cette dernière « qui sera alimentée par le livret de développement durable, concentrera une bonne part de ses interventions sur la conversion écologique du système productif, qu'il s'agisse de l'isolation thermique, des énergies renouvelables ou des éco-technologies. Elle sera donc la Banque de la Transition », a-t-il ajouté. Parallèlement aux mesures prises rapidement, le Chef de l'Etat a précisé que d'autres actions seront arrêtées au terme des débats qui s'ouvriront à l'automne sur la transition énergétique, les conclusions figureront dans le projet de loi de programmation qui sera déposé à la fin du premier semestre 2013.

Avec sa volonté affichée de faire de la France la nation de l'excellence environnementale, il propose que la France accueille la conférence de l'ONU sur le climat en 2015, date à laquelle doit être conclu le futur accord global pour tenter de contenir à +2°C le réchauffement global de la planète.

FOCUS

Fermeture de Fessenheim : l'occasion de développer une expertise du démantèlement

François Hollande a également annoncé la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim à la fin de l'année 2016. "La centrale de Fessenheim, qui est la plus ancienne de notre parc, sera fermée à la fin de l'année 2016 dans des conditions qui garantiront la sécurité des approvisionnements, la reconversion du site et la préservation de tous les emplois", a-t-il déclaré. "Nous devons en faire un exemple de démantèlement alors même que de nombreuses centrales dans le monde arriveront en fin de vie dans les années qui viennent. C'est une opportunité pour notre industrie qui saura démontrer son excellence".

Rappelons que jeudi 13 septembre Delphine Batho, ministre de l'Ecologie avait indiqué que les [travaux](#) en cours sur la centrale ne feraient pas "obstacle" à sa fermeture.

Frédérique Vergne | Source LE MONITEUR.FR

Actualité

Conférence environnementale : bientôt une feuille de route pour détailler les mesures

Frédérique Vergne | 15/09/2012 | 20:59 | [Evénement](#)

En clôture de la conférence environnementale, samedi 15 septembre, Jean-Marc Ayrault a réaffirmé la priorité donnée à la rénovation énergétique des logements et a annoncé la publication, dans la semaine, d'une feuille de route plus précise, sur les actions qui seront menées.

On attendait, lors de son discours de clôture des deux jours de conférence environnementale, des annonces précises du Premier Ministre. Cela n'a pas toujours été le cas. Et, si les participants ont salué le [cap tracé la veille par François Hollande](#) vers une société plus écologique, la plupart affichaient un visage sur lequel se lisait une part de déception. L'attente était, en effet, grande concernant des actions concrètes et les moyens.

Il faudra encore patienter quelques jours. Le Premier Ministre a, en effet, annoncé la parution d'une « feuille de route », fruit des travaux des 5 tables-rondes, d'ici la fin de semaine. « Afin de mobiliser tous les ministères, je réunirai un séminaire gouvernemental et j'adresserai aux ministres des lettres de cadrage « développement durable ». Chaque politique publique doit en effet prendre en compte l'exigence environnementale », a-t-il ajouté en préambule.

Création d'un guichet unique de la rénovation

Jean-Marc Ayrault a cependant apporté quelques compléments d'informations aux annonces faites par le Chef de l'Etat.

Concernant la rénovation des logements, « une priorité absolue, à l'instar des programmes engagés en Allemagne et conformément à tous les scénarios de transition énergétique », il a avancé certaines pistes de financement, autres que celles annoncées la veille par François Hollande, comme le recours au tiers-financement. « L'investisseur-tiers prendra en charge une partie ou la totalité des travaux de rénovation et il se rémunérera sur les futures économies d'énergie ». Rappelons que cette idée de sociétés de tiers investissement qui aideraient le propriétaire à choisir le bon scénario d'amélioration de sa performance énergétique, en choisissant les entreprises et en assurant le financement, a été évoquée lors de la première réunion, en juillet dernier, du [groupe de travail « Financements innovants de l'efficacité énergétique »](#) du Plan Bâtiment Grenelle.

Le Premier Ministre a, par ailleurs, précisé que « ce mécanisme sera renforcé par des financements innovants, que ce soit le produit des enchères carbone ou celui des certificats d'économie d'énergie ».

Il a également annoncé la création d'un « guichet unique de la rénovation », chargé de conseiller les ménages. Aujourd'hui, la question de savoir qui aura en charge ce guichet n'est pas tranchée, mais il devra bien entendu être neutre.

Quelques autres « chantiers »

- Urbanisation

Pour répondre aux enjeux de la continuité écologique, de la consommation de l'espace et de l'étalement urbain, Jean-Marc Ayrault a précisé que les textes relatifs aux Trames vertes et bleues seront publiés début 2013. « Le gouvernement souhaite mettre un frein, au niveau national, à l'artificialisation nette des espaces agricoles et naturels. Je sais que c'est une attente forte, mais je connais aussi les problèmes que l'arrêt total de l'artificialisation peut soulever. C'est dans le cadre de la loi sur le logement, l'urbanisme et la ville que prépare la ministre en charge du logement, Cécile Duflot, pour le début de l'année 2013, qu'un calendrier précis sera fixé. Cette loi sera aussi l'occasion de définir le cadre juridique d'une ville plus dense moins consommatrice d'espace et d'énergie ».

- Fermeture de Fessenheim

"Je désignerai dans les semaines qui viennent une personnalité chargée d'engager la concertation sur la reconversion du site. Il faudra prendre en compte la totalité des conséquences de cette fermeture: l'emploi, la création de nouvelles activités et la réponse aux besoins en électricité".

- Soutien aux énergies renouvelables

Eolien. « Je réaffirme mon soutien à la filière éolienne et au dispositif d'obligation d'achat. Le gouvernement simplifiera les procédures de planification, en supprimant l'obligation d'appartenir à une zone de développement de l'éolien (ZDE)...Un appel d'offres sera lancé, d'ici décembre 2012, pour la création d'un parc éolien au large du Tréport et de Noirmoutier. C'est un investissement très important. Mais c'est un grand atout pour l'industrie française".

Photovoltaïque. « La filière solaire a un avenir en France et en Europe, à condition que nous missions sur la qualité. Nos entreprises doivent se sentir pleinement soutenues. Un appel d'offres sera lancé avant la fin 2012, pour favoriser de grandes installations visant à promouvoir des

technologies innovantes et le développement économique local. Il faudra privilégier les grands espaces de toit pour éviter la consommation d'espaces agricoles ».

Autres énergies renouvelables. « Les réseaux de chaleur, la biomasse ou encore la géothermie seront également soutenues, en prenant appui sur les initiatives locales.

- Gouvernance

« Le Conseil national de développement durable et du Grenelle de l'environnement (CNDDGE) va se transformer en Conseil de la transition écologique. Il aura en charge le suivi des politiques mises en œuvre, mais aussi l'élaboration de l'agenda des conférences environnementales à venir. Il intégrera une dimension européenne et internationale ».

Frédérique Vergne | Source LE MONITEUR.FR